

## Collectif TeSS – Téléphonie Sociale et en Santé

### Structures signataires de la charte



#### **AFM - Association Française contre les Myopathies**

Créée en 1958 par des malades et parents de malades, l'AFM a un objectif : vaincre les maladies neuromusculaires. Pour guérir ces maladies et réduire le handicap qu'elles provoquent, l'AFM s'appuie sur quatre axes prioritaires : le développement des thérapeutiques, les actions vers des familles, la myologie et la revendication.

- **Accueil-Familles : N° Azur : 0 810 811 088 (Prix d'un appel local)**

Accueil et orientation des personnes touchées par une maladie neuromusculaire et leur entourage.

Site internet : [www.afm-telethon.fr/](http://www.afm-telethon.fr/)



#### **APF - Association des Paralysés de France**

L'APF, créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur et de leur famille. 30 000 personnes en situation de handicap et leur famille bénéficient de ces services et de ces lieux d'accueil qui les accompagnent dans le choix de leur mode de vie : scolarité, formation, emploi, vie à domicile ou en structure, loisirs et culture...

L'association propose 3 numéros verts.

Une équipe de psychologues propose écoute, information et orientation des personnes en situation de handicap moteur, des proches ou des professionnels.

- **APF Ecoute Handicap moteur : 0 800 500 597**
- **APF Ecoute SEP : 0 800 854 976**

APF Ecoute parents s'adresse aux parents d'enfant en situation de handicap, cette ligne d'écoute s'appuie sur le principe de la pair émulation.

- **APF Ecoute Parents : 0 800 800 766**

Site internet : [www.ecoute-infos.apf.asso.fr](http://www.ecoute-infos.apf.asso.fr)



## CISS – Collectif Inter associatif sur la santé – Santé Info Droits

Créé en 1996, le CISS, Collectif inter associatif sur la santé, regroupe au niveau national plus de 30 associations intervenant dans le champ de la santé à partir des approches complémentaires de personnes malades et handicapées, de personnes âgées, de consommateurs et de familles

- **Santé Info Droits : N° Azur : 0 810 00 333 (Prix d'un appel local) ou 01 53 62 40 30**  
Ce service créé et mis en œuvre par le CISS en 2006 a pour vocation de répondre téléphoniquement ou par courriel aux questions juridiques ou sociales en lien avec la santé pour tous les usagers, intervenant associatif ou professionnels du droit, de la santé et du social

Site internet : [www.leciss.org](http://www.leciss.org)



## E-enfance

Créée en 2008 à l'initiative de la Commission Européenne et opérée par l'Association e-Enfance dans le cadre du programme européen Safer Internet, la ligne d'assistance Net écoute est devenue en 2011, grâce à la convention conclue entre le Secrétariat d'Etat à la Famille et l'Association e-Enfance, un numéro vert national gratuit.

Un site réservé aux jeunes [netecoute.fr](http://netecoute.fr), répond à leurs questions via l'assistant virtuel Max et leur prodigue de nombreux conseils pour qu'ils profitent des technologies modernes en toute sécurité. Un site dédié aux parents [info-familles.netecoute.fr](http://info-familles.netecoute.fr) complète l'offre de services de Net écoute.

- **Net écoute : N° vert : 0800 200 000**

Net écoute répond de façon concrète aux enfants, adolescents, parents, enseignants, confrontés aux risques potentiels relatifs à l'utilisation d'Internet, du téléphone portable et des consoles de jeux. Elle conseille sur l'utilisation sécurisée des technologies de communication modernes par les jeunes, elle donne aussi conseils pratiques et assistance psychologique en cas de problèmes graves : cyberharcèlement, images choquantes, contacts dangereux, dépendance aux jeux vidéo...

Site internet : <http://www.e-enfance.org>



## **FNARS – Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale**

Créée en 1956, la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale regroupe des associations de solidarité et des organismes qui sont au service des plus démunis. Réseau généraliste qui lutte contre les exclusions, la FNARS promeut le travail social et ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social.

### ■ **115**

La FNARS a une mission d'animation et de gestion du 115, numéro d'urgence accessible 24H/24H et gratuit. Le 115 est la ligne téléphonique d'accueil et d'aide aux personnes sans-abri et en grande difficulté.

Site internet : [www.fnars.org](http://www.fnars.org)

---



## **France Acouphènes**

Association régie par la loi de 1901, existe depuis décembre 1992. Totalement indépendante, elle est animée par des bénévoles souffrant eux-mêmes d'acouphènes ou d'hyperacousie.

### ■ **N° Indigo : 0 820 222 213 (0,09€TTC/mn)**

France Acouphènes aide, conseille, informe les personnes souffrant d'acouphènes, d'hyperacousie, de neurinome de l'acoustique, de vertiges de Menière, et fait de la prévention sur les risques auditifs.

Site internet : [www.france-acouphenes.org/](http://www.france-acouphenes.org/)



## GIPED – Groupement d’Intérêt Public pour l’Enfance en Danger

Le GIPED est composé du SNATED, service national d’accueil téléphonique de l’enfance en danger (créé en 1990) et de l’ONED, observatoire national de l’enfance en danger. Ce groupement réunit 3 collèges en charge des politiques publiques et de protection de l’enfance : l’Etat, les départements et les associations œuvrant dans ce champ. Le GIPED, placé sous la responsabilité d’une direction générale, regroupe 80 agents, dont 2/3 au titre du SNATED et 1/3 au titre de l’ONED.

### ■ SNATED : 119 (Numéro gratuit)

Service National d’Accueil Téléphonique de l’Enfance en Danger : accueil et évaluation des appels d’enfants en danger ou en risque de l’être et de toute personne confrontée à ce type de situation ; transmission des informations préoccupantes aux Cellule de Recueillement des Informations Préoccupantes (CRIP).

Site internet : <http://www.allo119.gouv.fr/>

---



## HABEO

H pour Handicap, A pour Age, B pour bientraitance, E pour Ecoute, O pour Orientation. L’association fondée en 2002 gère depuis 2008 la réception des appels au numéro national contre la maltraitance des aînés et/ou personnes handicapées et agit par la prévention et la formation.

### ■ 3977 (numéro azur, prix d’un appel local depuis un poste fixe France Télécom)

Ecoute, soutien et orientation de personnes confrontées à une situation de maltraitance envers une personne âgée ou un adulte handicapé : victimes, témoins ou auteurs de maltraitements, particuliers ou professionnels.

Site internet : [www.habeo.org](http://www.habeo.org)

## INAVEM – Fédération Nationale d'Aide aux Victimes Et de Médiation

Créée en 1986, la fédération des associations d'aide aux victimes a pour objet de développer l'aide aux victimes, les pratiques de médiation et toute mesure de reconnaissance des victimes. Ses objectifs : définir et évaluer les missions d'aide aux victimes, soutenir les associations adhérentes, informer et sensibiliser les professionnels et le public

- **08VICTIMES : 08 842 846 37** (Prix d'appel local)

Ecoute, soutien, information et orientation des victimes d'infractions pénales.

- **116 000 ENFANTS DISPARUS : 116 000** (N° gratuit, coût de la communication pris en charge par les opérateurs de téléphone).

Aide aux familles confrontées à la disparition d'un enfant (fugue, enlèvement parental, enlèvement criminel).

Site internet : [www.inavem.org](http://www.inavem.org)



## LNCC - Ligue Nationale contre le cancer

Créée en 1918, la Ligue est une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Elle regroupe 103 comités départementaux sur tout le territoire qui luttent dans trois directions complémentaires : la recherche, l'information, la prévention, la promotion des dépistages et les actions pour les personnes malades et leurs proches.

La Ligue répond à leurs besoins et contribue à l'amélioration de leur qualité de vie. Elle propose un dispositif téléphonique gratuit, anonyme, confidentiel de soutien et d'information.

- **Ecoute Cancer : N° Azur : 0 810 111 101** (Prix d'un appel local)

Ecoute et soutien psychologique, conseil juridique, accès à l'assurance emprunteur, information, orientation et accompagnement pour les personnes touchées par la maladie, leurs proches, les professionnels de santé et le grand public.

Site internet : [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net)



## Maladies Rares Info Services

Maladies Rares Info Services répond par téléphone et courrier électronique aux questions des personnes concernées par l'une des sept mille maladies rares. Ces personnes malades ou leurs familles ont besoin de comprendre la maladie avec des informations claires et simples. Elles ont aussi besoin d'être orientées vers les services médicaux spécialisés dans leur pathologie. Elles expriment également la volonté de rompre leur isolement en rencontrant d'autres personnes concernées.

Une réponse claire et adaptée est donnée à chacune des demandes. Ce service est délivré par une équipe de professionnels dont l'activité est dédiée exclusivement à Maladies Rares Info Services. Soutenu par les pouvoirs publics et l'Association Française contre les Myopathies, Maladies Rares Info Services est le premier service d'information en santé en France à être certifié conforme à une norme qualité (ISO 9001).

- N° Azur : **0 810 63 19 20** (Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h,

Le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Site internet : [www.maladiesraresinfo.org](http://www.maladiesraresinfo.org)

---



## PHARE Enfants-Parents

Depuis 20 ans PHARE Enfants-Parents se mobilise sur le terrain de la prévention du mal-être et du suicide des jeunes en ayant une démarche de prévention primaire; Alerter, informer, sensibiliser et mobiliser le grand public ainsi que tous les acteurs de la société qui ont une responsabilité envers les jeunes. Parce que l'autodestruction des jeunes est inacceptable ! Le suicide n'est pas une fatalité ! Il est possible d'agir en amont et de prévenir des passages à l'acte suicidaire.

- Phare : N° Azur : **0 810 810 987** (Prix d'une communication locale)

Prévention du mal-être et du suicide des jeunes : écoute, soutien, information, orientation et consultation pour les parents et autres adultes (enseignants, professionnels...) confrontés aux difficultés graves d'un enfant/ado en souffrance, ayant ou non des idées suicidaires, ou ayant fait une ou plusieurs tentatives de suicide.

Site internet : <http://www.phare.org>